

ICF Paris Île de France propose **le Café Coach Paris 12** **Jeudi 22 janvier 2015**

de 20h à 22h précises

Cabinet JH Coaching, 3 rue de Reuilly - 75012 PARIS
Métro Reuilly Diderot ou Faidherbe Chaligny

Lieu d'échanges, de prises de contact, le Café Coach est une façon conviviale de faire connaissance avec les coachs d'ICF et le coaching. Toute personne s'intéressant au coaching est la bienvenue.

Programme

LA BIENVEILLANCE EST-ELLE RESERVEE AUX MANAGERS BISOUNOURS ?

Présentation par Paul-Hervé Vintrou*

Quand on évoque la bienveillance, on l'imagine réservée aux gentils dénués du sens des réalités. Et si nous osions la bienveillance pour la force qu'elle donne aux managers et aux coachs qui les accompagnent ?

Au cours de cet atelier interactif, nous expérimentons des situations de bienveillance qui nous permettront de répondre aux questions :

- Quels sont les bénéfices de la bienveillance ?
- Pouvons-nous être bienveillants vis-à-vis des personnes que nous accompagnons ? Et de leurs responsables hiérarchiques ?
- Comment chercher la ressource chez les autres ?
- Quelle est l'influence des personnes bienveillantes sur moi ?
- Comment être bienveillant avec les malveillants ?
- La bienveillance est-elle une stratégie de coopération ?
- Peut-on être prophète de bienveillance ?

Paul-Hervé Vintrou : il accompagne des dirigeants, leurs équipes et des coachs et a mené des missions dans trente-cinq pays.

Paul-Hervé possède une expérience confirmée de dirigeant d'entreprises notamment comme Président directeur général de Numéricâble.

Il a été Président de International Coach Federation - ICF Paris Ile-de-France. Il est l'auteur du livre « Managez dans la joie au bénéfice de la performance ». Il est Expert près la Cour d'Appel de Paris et expert APM. Il est Master Certified Coach (ICF) ; il est également formé à la Gestalt et au Co-développement. Il intervient à l'Ecole de coaching de la Cegos.

Inscription obligatoire sur le site ICF France www.coachfederation.fr

[Menu Evénements / Antennes régionales / Ile de France](#)

Tarif : 5 euros pour les adhérents, 8 euros pour les non adhérents